

LES TEMPS CHANGENT - MARS 2020

Un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental

Alors que nous continuons à discuter de la campagne nationale voulant qu'un logement sain, sécuritaire et abordable soit un droit fondamental, j'aimerais souligner le concept du changement systémique et son rapport avec la campagne.

Pour que le changement systémique ait lieu, les gens doivent comprendre que tout « résultat » découle de nombreux facteurs qui y contribuent tous.

Quant à la pauvreté, il faut adopter une approche holistique ou l'on considère *tous* les facteurs qui y mènent. Si nous n'en traitons qu'un ou deux, la personne demeurera probablement pauvre, sans vrai espoir de s'en sortir. Notre bienfaisance peut répondre à des besoins immédiats comme l'accès immédiat à la nourriture, mais elle n'offre aucune aide durable.

Cependant, nous pouvons mieux soutenir nos voisins dans le besoin si nous misons sur le contact personnel avec eux pour comprendre à fond leurs obstacles et leurs défis et donc savoir comment en faire plus pour eux, par exemple en les orientant vers d'autres services communautaires. En outre, il convient de militer pour réformer les structures et systèmes qui tendent à faire perdurer la pauvreté. Voilà justement un changement systémique, composante clé de la justice sociale.

Au fil de notre campagne nationale sur le logement et le sans-abrisme, nous constaterons également que de nombreux facteurs empêchent les gens de trouver et de se payer un logement sain et sécuritaire. Notons, entre autres, le chômage, un emploi trop peu payant, le manque de scolarité, les problèmes de santé, la toxicomanie, l'abus physique et émotionnel, la maladie mentale, le statut de réfugié ou de nouvel arrivant, ainsi que le racisme et la discrimination. Cela dit, en classant le manque de logement lui-même comme facteur déterminant, nous saurons mieux y remédier et, ainsi, améliorer les chances d'échapper au cycle de la pauvreté.

Chaque membre de la Société de Saint-Vincent de Paul peut faire bouger les choses au cours de la campagne, que ce soit au niveau national, provincial ou municipal. J'encourage chaque conseil et conférence à consulter la documentation de la campagne une fois celle-ci approuvée et lancée plus tard cette année. On évaluera son succès de diverses façons, mais le critère principal sera le nombre de conseils et de conférences qui la soutiendront activement.

Le point sur la campagne

Le Comité national de la campagne (CNC) regroupe les membres suivants :

Président : Jim Paddon

Conseil national : Richard Pommainville

Région du Québec : Claude Laflèche

Région de l'Ontario : Corry Wink, Margaret Flynn

Région C.-B.-Yukon : Elaine McMurray

Le CNC a élaboré un projet de plan d'action détaillé que nous avons distribué à chaque président régional au début de janvier, ainsi qu'au Comité national pour la justice sociale et à des conseils sélectionnés dans chaque région. Nous leur avons demandé de commenter le plan, l'objectif final étant d'en présenter la version définitive au Conseil d'administration national les 4 et 5 avril 2020, ainsi qu'à l'ensemble des membres lors de la formation nationale annuelle de Calgary en juin. La campagne débute plus tard en 2020 et durera deux ans.

Le CNC organise des réunions mensuelles des équipes en ligne, mais nous tiendrons une réunion d'une journée en personne le 16 avril à Toronto, au cours de laquelle nous broderons un plan stratégique pour le lancement, la promotion et la distribution du plan d'action à tous les membres.

L'un des principaux sujets dont nous discuterons est l'élaboration d'une stratégie de communication permettant aux membres de partager non seulement commentaires et recommandations, mais aussi la manière dont ils et elles soutiendront la campagne dans leur région et leur communauté—facteur clé dans son succès. Vous trouverez sur le site Web national (www.ssvp.ca) le plan d'action comme tel et des renseignements divers sur les autres ressources disponibles.

Rappelons que le plan d'action sert de guide exhaustif sur les actions et les initiatives à entreprendre pour vous engager dans la campagne. Si vous prenez connaissance du plan et estimez que le sans-abrisme est le plus grand facteur à considérer dans nos discussions sur la pauvreté, vous comprendrez clairement, comme tout autre Vincentien qui fait de la sorte, le besoin d'appuyer la campagne selon le temps et les moyens à votre disposition personnelle.

Joignez-vous à notre cause pour vraiment... FAIRE AVANCER LES CHOSES.

Jim Paddon, président
Comité national pour la justice sociale